HÖRMANN
Tore • Türen • Zargen • Antriebe
Portes pour l'habitat et l'industrie

Déclaration de montage pour plaque(s) signalétique(s) AEAI pour porte(s) coupe-feu Hörmann

La personne ou l'entreprise désignée ci-après: Exemple SA

Rue: Rue d'exemple 1 NPA/lieu: 1234 Exemple

Personne responsable: Antoine Exemple (désignée ensuite comme „ acheteur/ monteur")

confirme par la présente:

Eléments de porte coupe-feu
Les portes coupe-feu prémontées, citées ci-dessous, seront montées par l'acheteur/monteur et seront utilisées comme éléments de porte avec exigences en matière de protection incendie:

Nombre	Désignation / type de porte / dimensions	N° d'homologation AEAI
	HCH30/EI30 (et / ou autres portes, comme indiqué:)	23739

Objet/adresse de montage

Rue/n°: Rue d'exemple 2 NPA: 1234 Lieu: Exemple

Distributeur: BAUHAUS Fachcentren AG Lieu: Belp Date de vente: JJ.MM.AAAA

Les éléments de porte coupe-feu susmentionnés seront montés par l'acheteur/monteur selon les prescriptions indiquées dans les „Instructions de montage et d'entretien", livrées par Hörmann avec le produit. Tous les matériaux et composants de montage prescrits par Hörmann seront utilisés dans le montage. Il ne sera procédé à aucune modification de construction, de quelle nature qu'elle soit. Toutes les étapes de montage et contrôle doivent être exécutées consciencieusement afin que tous les éléments de porte coupe-feu répondent aux consignes, dispositions, directives et prescriptions en vigueur à la date du montage.

L'acheteur/monteur s'engage à ce que tous les éléments de porte coupe-feu soumis à l'obligation de marquage soient dûment munis de la plaque signalétique AEAI obligatoire.

L'acheteur/monteur s'engage également à conserver soigneusement durant au moins 10 ans les „Instructions de montage et d'entretien" des systèmes de protection coupe-feu qu'il a achetés et montés.

L'acheteur/monteur assume la garantie du respect des directives et prescriptions correspondantes et dégage Hörmann des prétentions de toute nature qui seraient revendiquées en raison d'un montage inapproprié par l'acheteur/monteur.

Lieu: Exemple Date: JJ.MM.AAAA

L'acheteur/monteur:

_____ _____

Signature Nom + prénom en lettres majuscules

Modèle d'exemple

HÖRMANN
Tore • Türen • Zargen • Antriebe
Portes pour l'habitat et l'industrie

Déclaration de montage pour plaque(s) signalétique(s) AEAI pour porte(s) coupe-feu Hörmann

La personne ou l'entreprise désignée ci-après:_____

Rue:_____ NPA/lieu:_____

Personne responsable:_____ (désignée ensuite comme „ acheteur/ monteur")

confirme par la présente:

Eléments de porte coupe-feu
Les portes coupe-feu prémontées, citées ci-dessous, seront montées par l'acheteur/monteur et seront utilisées comme éléments de porte avec exigences en matière de protection incendie:

Nombre	Désignation / type de porte / dimensions	N° d'homologation AEAI
	HCH30/EI30 (et / ou autres portes, comme indiqué:)	23739

Objet/adresse de montage

Rue/n°:_____NPA:_____Lieu:_____

Distributeur:_____ Lieu:_____ Date de vente:_____

Les éléments de porte coupe-feu susmentionnés seront montés par l'acheteur/monteur selon les prescriptions indiquées dans les „Instructions de montage et d'entretien", livrées par Hörmann avec le produit. Tous les matériaux et composants de montage prescrits par Hörmann seront utilisés dans le montage. Il ne sera procédé à aucune modification de construction, de quelle nature qu'elle soit. Toutes les étapes de montage et contrôle doivent être exécutées consciencieusement afin que tous les éléments de porte coupe-feu répondent aux consignes, dispositions, directives et prescriptions en vigueur à la date du montage.

L'acheteur/monteur s'engage à ce que tous les éléments de porte coupe-feu soumis à l'obligation de marquage soient dûment munis de la plaque signalétique AEAI obligatoire.

L'acheteur/monteur s'engage également à conserver soigneusement durant au moins 10 ans les „Instructions de montage et d'entretien" des systèmes de protection coupe-feu qu'il a achetés et montés.

L'acheteur/monteur assume la garantie du respect des directives et prescriptions correspondantes et dégage Hörmann des prétentions de toute nature qui seraient revendiquées en raison d'un montage inapproprié par l'acheteur/monteur.

Lieu:_____ Date: _____

L'acheteur/monteur:

_____ _____
Signature Nom + prénom en lettres majuscules